

Réf: Dossier 197597

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICAN PRECIOUS METALS COTE D'IVOIRE »
en abrégé « APM- CI »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME SAINT
MICHEL, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 08 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAN PRECIOUS METALS
COTE D'IVOIRE » en abrégé « APM- CI »

Objet : MISE EN PLACE D'UN COMPTOIR D'ACHAT -
VENTE - ET EXPORTATION D'OR, IMPORTATION D'OR
BRUT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
 Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
 numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
 souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME SAINT
MICHEL, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO LACINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03149 du 21/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22908/GTCA/RC/2023 du 21/03/2023

